



Cabinet de la secrétaire d'Etat chargée de l'Écologie

Paris, le 12 novembre 2010

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Un financement pérenne pour la recherche sur les effets et des mesures d'exposition aux radiofréquences

Chantal JOUANNO, secrétaire d'Etat chargée de l'écologie, se félicite de l'adoption, à une large majorité, par l'Assemblée Nationale, d'un amendement au projet de loi de finances, instituant un financement pérenne de la recherche et des mesures d'exposition sur les radiofréquences.

Chantal JOUANNO salue l'initiative de Bérangère POLETTI et des 27 députés UMP, cosignataires de cet amendement, qui met en œuvre les engagements du Grenelle de l'environnement et de la table ronde « Radiofréquences, santé et environnement ».

Pour Chantal JOUANNO : « Ce financement décidé par les députés, et qui nécessitera l'approbation des Sénateurs, permettra à l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES) de financer une recherche à la hauteur des enjeux posés par les radiofréquences. C'est une attente forte de nos concitoyens, et une condition essentielle pour une acceptation collective et partagée de ces technologies ».

---

**Contact presse :**

Sabine DEROCHE

01 40 81 79 55

[sabine.deroche@developpement-durable.gouv.fr](mailto:sabine.deroche@developpement-durable.gouv.fr)